

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (CE) n°1907/2006 tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission et le règlement (CE) n°1272/2008

Date d'émission 29-avr.-2021 Date de révision 21-mai-2024 Numéro de révision 2.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit SVT2145R

Nom du produit Green Ethylene-vinyl acetate

Synonymes Copolymère éthylène-acétate de vinyle

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Préparations et composés à base de polymères

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Braskem Netherlands BV Weena 238-240, 9th Floor Tower C NL - 3012NJ- Rotterdam, Netherlands Telephone: +31 10 798 5002

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail product.compliance-europe@braskem.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC: +1 703-741-5970 (24h)

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008		
Europe	112	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

Non classé

2.3. Autres dangers

Danger spécifique de surface glissante due aux fuites/déversements de produit. Des charges électrostatiques peuvent être générées pendant la manipulation. Même avec une mise à la terre et une liaison appropriées, ce matériau peut toujours accumuler une charge électrostatique. Si une charge suffisante est permis de s'accumuler, une décharge électrostatique et l'inflammation de mélanges inflammables air-vapeur peuvent se produire.

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

Date de révision: 21-mai-2024

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistreme nt REACH	,	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Polymère d'acétate de vinyle et d'éthylène 24937-78-8	50 - 60	Aucune donnée disponible	429-840-1	[F]	-	-	-
1-Butène, polymère avec l'éthène 25087-34-7	40-50	Aucune donnée disponible	Aucune information disponible	[F]	-	-	-
Poly (diméthylsiloxane) 63148-62-9	< 2	Aucune donnée disponible	Aucune information disponible	[C]	-	-	-

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP] - Notes

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie	Inhalation, CL50 - 4	Inhalation, CL50 - 4	Inhalation, CL50 - 4
	mg/kg	cutanée mg/kg	heures -	heures - vapeurs -	heures - gaz - ppm
			poussières/brouillar	mg/L	
			d - mg/L		
1-Butène, polymère avec	4000	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
l'éthène		disponible	disponible	disponible	disponible
25087-34-7					
Poly (diméthylsiloxane)	24024	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
63148-62-9		disponible	disponible	disponible	disponible

[[]C] - Composants dotés de limites d'exposition professionnelle et/ou de limites biologiques d'exposition professionnelle, nécessitant une surveillance

[[]F] - Bien que le produit soit non dangereux, le fabricant a décidé d'en divulguer la composition

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Une intervention médicale est nécessaire si les

symptômes semblent liés de façon évidente à l'inhalation.

Contact oculaire Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Consulter

un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau Après contact avec le produit ou la poussière: Laver la peau avec de l'eau et du savon.

Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. En cas de contact avec le produit fondu, refroidir rapidement la portion de peau concernée à l'eau froide. La

Date de révision: 21-mai-2024

séparation de la matière fondue et resolidifiée avec la peau exige une assistance médicale.

Ingestion NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et ensuite boire beaucoup d'eau. Ne

jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Les poussières du produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil

respiratoire.

Effets de l'exposition Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser précautionneusement les moyens d'extinction pour éviter toute génération de

poussières atmosphériques. CO2, agent chimique sec, sable sec, mousse résistant à

l'alcool. Jet d'eau ou brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Éviter toute génération de poussières. Lorsqu'elles sont dispersées dans l'air, les

chimique

poussières fines peuvent s'enflammer. Les poudres, poussières et résidus de ponçage, de perçage ou de découpage peuvent exploser ou se consumer de manière explosive.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Silica.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter toute génération de poussières. Éviter le

contact avec les yeux. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas respirer les poussières. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Éviter l'accumulation de charges

Date de révision: 21-mai-2024

électrostatiques.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristesUtiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Prévenir la formation

de nuages de poussières.

Méthodes de nettoyage Ramasser avec un matériau inerte, humide et non combustible à l'aide d'outils propres ne

produisant pas d'étincelles et placer dans des récipients plastiques couverts non hermétiquement pour élimination ultérieure. Ramasser et transférer dans des récipients

correctement étiquetés.

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations Voir la section 13 pour plus d'informations

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter toute génération de poussières. Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec les yeux. Ce produit est un mauvais conducteur électrique et peut accumuler des charges électrostatiques. En cas d'accumulation suffisante de charges, les mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Pour réduire le risque de décharge statique, suivre des procédures adaptées de liaison équipotentielle et de mise à la terre. Les poussières atmosphériques sont potentiellement explosives. Éviter tout dépôt significatif de matière, spécialement sur les surfaces horizontales, si ces dernières peuvent se disperser dans l'atmosphère pour former des nuages de poussières combustibles engendrant potentiellement des explosions secondaires. Mettre en oeuvre les opérations de manipulation et de transformation conformément aux bonnes pratiques, par exemple NFPA-654). Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

Date de révision: 21-mai-2024

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver au frais et au sec, à l'écart des sources potentielles de chaleur, des flammes nues, de la lumière du soleil et des autres produits chimiques. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie.

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 11.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Préparations et composés à base de polymères. Industrielle. Utilisation professionnelle.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slovénie	Espagne
Poly (diméthylsiloxane)	=	TWA: 200 mg/m ³	=	=	-
63148-62-9		STEL: 300 mg/m ³			
		P*			

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Vérifier que tous les systèmes de manipulation des poussières (tels que conduits d'évacuation, collecteurs de poussières, cuves et équipements de transformation) sont conçus de sorte à prévenir toute fuite de poussières vers l'atelier (c'est-à-dire de fuite depuis les équipements). Il est recommandé de munir tous les équipements de contrôle des poussières impliqués dans la manipulation de ce produit, comme les ventilations par aspiration localisées et les systèmes de transport de matières, d'évents d'explosion, d'un système antidéflagrant ou d'un environnement pauvre en oxygène.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Pendant le traitement à chaud : Lunettes de sécurité étanches. En cas de risque de contact : Écran de protection faciale.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Le port de gants résistants à la chaleur est recommandé pour la manipulation de matières fondues.

Date de révision: 21-mai-2024

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Pendant le traitement à chaud : Vêtements à

manches longues. Chaussures ou bottes de protection.

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Un programme

de protection respiratoire conforme à toutes les réglementations applicables doit être suivi

chaque fois que les conditions de travail exigent l'utilisation d'un respirateur.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Il est recommandé de

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Négligeable

nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Granules État physique Solide

Couleur Blanc à blanc cassé

Odeur Aucune information disponible Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible

congélation

Point d'ébullition initial et intervalle Sans objet

d'ébullition

Inflammabilité Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air Limites supérieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair

Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible

Sans objet

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Viscosité dynamique Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité Négligeable

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Coefficient de partage Aucune donnée disponible

Pression de vapeur Densité relative

0.91 - 0.92 g/cm³ Masse volumique apparente

Densité de liquide

Densité de vapeur Caractéristiques des particules

Granulométrie

Aucune donnée disponible Distribution granulométrique Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

Page 6 / 13

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation Sans objet

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

mécaniques

Aucun(e).

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante et en présence

Date de révision: 21-mai-2024

d'une source d'ignition constituent un danger d'explosion de poussières.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Réagit violemment avec le fluor.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Formation de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Les produits de décomposition dépendent de la température, de l'exposition à l'air et de la présence d'autres substances. La transformation peut libérer des émanations irritantes, des composés oléfiniques et paraffiniques, du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone. Les produits de décomposition thermique potentiels incluent des traces d'aldéhydes (y compris du formaldéhyde), des alcools, des acides organiques et des hydrocarbures.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En

cas de contact avec les yeux, les poussières peuvent provoquer une irritation mécanique.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Le

contact avec les poussières peut provoquer une irritation mécanique ou un dessèchement

de la peau.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

provoquer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Peut être nocif en cas

Date de révision: 21-mai-2024

d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Les poussières du produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil

respiratoire.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH:

ETAmél (voie orale) 4,250.90 mg/kg

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
1-Butène, polymère avec l'éthène	= 4 g/kg (Rat)	-	-
Poly (diméthylsiloxane)	> 24 g/kg (Rat)	-	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Aucun des ingrédients n'est connu pour provoquer des effets spécifiques sur les organes

cibles à la suite d'une seule exposition.

STOT - exposition répétée Aucun des ingrédients n'est connu pour provoquer des effets spécifiques sur certains

organes cibles lors d'une exposition prolongée ou répétée.

Danger par aspiration Aucun des composants ne constitue de danger par aspiration connu.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

Date de révision: 21-mai-2024

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastesAucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément

aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas entraîner vers les égouts. Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas laisser

pénétrer les les eaux de surface ou les égouts.

Codes de déchets/désignations de

déchets selon EWC/AVV

D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques aux produits, mais aux applications. Les codes de déchets doivent être assignés par

l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Dangers pourSans objet

l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID

14.1Numéro ONUNon réglementé14.2Désignation officielle deNon réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Dangers pourSans objet

l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Dangers pourSans objet

l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Dangers pourSans objet

l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)
Remarque : Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Page 10 / 13

Date de révision: 21-mai-2024

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Polymère d'acétate de vinyle et d'éthylène 24937-78-8	-
1-Butène, polymère avec l'éthène 25087-34-7	-

Allemagne

Classe de danger pour le milieu légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1) aquatique (WGK)

Pays-Bas

Classe de contamination de l'eau (Pays-Bas)

Nom chimique	Pays-Bas - Liste des Cancérogènes	Pays-Bas - Liste des Mutagènes	Pays-Bas - Liste des Substances Toxiques pour la Reproduction
Polymère d'acétate de vinyle et d'éthylène	-	-	-
1-Butène, polymère avec l'éthène	-	-	-

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Inventaires internationaux

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Page 11 / 13

Date de révision: 21-mai-2024

Green Ethylene-vinyl acetate

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:
PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	D'après les données d'essai
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Classification SGH, Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Date d'émission 29-avr.-2021

Date de révision: 21-mai-2024

Date de révision 21-mai-2024

Remarque sur la révision Mise à jour de l'annexe II de REACH. Format mis à jour.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Page 13 / 13